



## RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP-CAPE

### Procès-verbal de la réunion

Date : le 18 mai 2021

Heure : de 13 h à 15 h 22

Lieu : Microsoft Teams

Présents : **Membres** : Greg Phillips (président), Howard Delnick (président du Comité), André Picotte, Andreas Trau, Camille Awada, Charlene Lonmo

**Personnel** : Jean Ouellette (directeur général), Mark Courty (adjoint à la paye et à la comptabilité), Stefanie Pantalone (assistante administrative)

**Invitées** : Erica Canale et Laurence Beaupré (Deloitte)

**Absents** : Kelly Mansfield et Jamie Lafontaine

Sujet	Mesures de suivi
<p>13 h Le quorum est atteint, et G. Phillips lit la politique sur le harcèlement au comité des finances et désigne J. Ouellette en tant que responsable de la politique.</p> <p>J. Ouellette accepte le rôle pour la réunion.</p>	
<p><b>1. <u>Adoption de l'ordre du jour</u></b> Il est proposé par C. Lonmo et appuyé par G. Phillips d'adopter l'ordre du jour.</p> <p>Pour = 6 Contre = 0 Abstention = 0 <b>Proposition adoptée.</b></p>	
<p><b>2. <u>Approbation du procès-verbal de la réunion du 14 avril 2021</u></b> Il est proposé par A. Picotte et appuyé par C. Lonmo d'approuver le procès-verbal de la réunion du 14 avril 2021.</p> <p>Pour = 6 Contre = 0 Abstention = 0 <b>Proposition adoptée.</b></p>	
<p><b>3. <u>Examen et approbation du dossier financier pour la période se terminant le 31 mars 2021</u></b></p> <p><b>a) États financiers</b> Le Comité examine les états financiers de mars 2021.</p>	



## RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP-CAPE

---

H. Delnick mentionne qu'avant le départ du directeur des finances, il y a eu des communications en raison de préoccupations liées aux rapports financiers concernant, notamment, les cartes de crédit et les procédures connexes, les chèques de plus de 500 \$, les politiques en matière d'achats et les dépenses du directeur général précédent. **Voir les points 5 a) et b).**

A. Trau souhaite confirmer que l'organisation d'une réunion du Conseil exécutif national (CEN) coûte 10 000 \$, et veut savoir quelles sont les dépenses. Il n'y a pas de déplacements à l'heure actuelle; la traduction représente donc les coûts les plus importants.

G. Phillips précise que les coûts de traduction et les coûts liés au secrétaire de séance, au soutien technique et aux salaires des membres du CEN sont tous inclus.

A. Trau demande si les frais d'affiliation correspondent aux dépenses liées au barreau.

G. Phillips précise que les frais tiennent également compte du Congrès du travail du Canada (CTC). Lorsque le budget a été préparé, nous n'étions pas encore membres.

J. Ouellette indique qu'il a eu des discussions avec le CTC au sujet du droit par tête (capitation) de 75 cents par membre. Comme, à l'heure actuelle, nous ne sommes pas en mesure de déterminer avec précision le nombre de membres cotisants que nous comptons chaque mois, le paiement mensuel de la



## RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP-CAPE

<p>capitation au CTC s'appuiera sur le nombre de base de 18 500 membres cotisants jusqu'à ce que des renseignements plus précis soient disponibles.</p> <p>H. Delnick propose que nous établissions le budget selon un nombre de base de 21 000 membres cotisants.</p> <p>La comptabilité accumulera une dépense mensuelle pour tenir compte de l'écart entre 18 500 et 21 000 membres cotisants.</p> <p>A. Trau propose de renommer le poste budgétaire « Adhésion au CTC ».</p> <p>Il est proposé par A. Picotte et appuyé par A. Trau d'approuver les états financiers de mars 2021.</p> <p>Pour = 6 Contre = 0 Abstention = 0 <b>Proposition adoptée.</b></p> <p><b>b) Notes de frais</b></p> <p>H. Delnick s'enquiert des paiements au barreau. Étaient-ils là avant?</p> <p>G. Phillips affirme qu'ils ont toujours été là. Les frais de barreaux font partie de la convention collective de plusieurs agents de relations de travail (ART). Dans un esprit d'équité et d'égalité, l'ACEP paie également ces frais pour les cadres qui sont membres de barreaux.</p> <p>M. Courty confirme qu'il s'agit de frais annuels.</p> <p>Discussion concernant l'approbation et le paiement des frais juridiques et les demandes</p>	
--	--



## RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP-CAPE

<p>de renseignements au sujet de ces frais; J. Ouellette demande que toutes les demandes de renseignements lui soient adressées directement.</p> <p><b>c) Plan comptable (PC)</b> A. Trau aimerait que les comptes soient organisés selon une hiérarchie parent-enfant.</p> <p>Les codes de comptes du plan comptable sont différents des codes de postes budgétaires, de sorte qu'il est très difficile d'établir un lien entre le PC et les états financiers.</p> <p>H. Delnick mentionne qu'Omid a indiqué que le PC ne peut pas être modifié. Omid a dû faire un recouplement manuellement entre les documents.</p> <p>A. Trau propose d'ajouter une colonne dans les états financiers pour le code de compte correspondant du PC.</p> <p>H. Delnick suggère qu'aucune modification ne soit apportée avant que le budget soit préparé. On pourra revoir ce point à une date ultérieure.</p>	
<p><b>4. Mesures de suivi des périodes antérieures</b></p> <p><b>a) G. Phillips se renseignera au sujet de la proposition de budget triennal. Voir le point 4 b).</b></p> <p><b>b) Modification de l'exercice financier</b> Diverses propositions sont présentées au cours de la discussion, sans solution.</p> <p>Ce sujet sera reporté en vue d'une discussion ultérieure.</p>	



## RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP-CAPE

<p><b>c) Cycle de vie des actifs de l'ACEP</b> Voir le point 5 c).</p> <p><b>d) Chèques de plus de 500 \$</b> Point permanent à ajouter à l'ordre du jour de toutes les réunions du Comité des finances.</p>	
<p><b>5. Nouvelles mesures de suivi</b></p> <p><b>a) Processus d'examen et d'approbation des dépenses par carte de crédit professionnelle</b> M. Courty indique qu'avant de traiter un paiement, il demande l'approbation de la direction. Cela comprendrait les chèques de plus de 500 \$ et les dépenses portées à des cartes de crédit. Certaines dépenses portées à des cartes de crédit sont des paiements mensuels automatiques.</p> <p>H. Delnick se dit très préoccupé par le fait que certaines dépenses ne sont pas appuyées par des documents justificatifs.</p> <p>M. Courty offre une explication concernant le processus d'approbation des dépenses.</p> <p>H. Delnick veut savoir comment nous traitons les paiements aux sociétés de cartes de crédit sans documents justificatifs.</p> <p>G. Phillips affirme que nous devons resserrer un peu la surveillance des achats par carte de crédit.</p> <p>J. Ouellette examinera le processus et formulera des recommandations en vue de la révision du processus.</p> <p><b>b) Examen du processus relatif aux bons de commande</b> M. Courty affirme qu'en ce qui concerne la politique en matière d'achats, cela relève plutôt</p>	



## RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP-CAPE

<p>de la coordonnatrice des approvisionnements. Une discussion et un examen plus approfondis s'imposent.</p> <p><b>c) Aliénation des actifs de l'Association</b></p> <p>H. Delnick demande où nous en sommes puisque nous n'avons pas de politique écrite sur les actifs fixes.</p> <p>Comme nous sommes aidés par Deloitte, nous demanderons à ses conseillers d'examiner la situation, et si nous devons radier des éléments, nous les éliminerons et repartirons de zéro.</p> <p>M. Courty affirme qu'il n'a pas participé à ces discussions, mais qu'il a pris note d'en parler à Deloitte pour savoir quelles sont ses recommandations.</p>	
<p><b>6. Planification budgétaire</b></p> <p>H. Delnick demande à J. Ouellette de parler du nombre de membres que nous comptons actuellement.</p> <p>J. Ouellette affirme qu'une des tâches consistait à déterminer le nombre de personnes qui font partie de nos unités de négociation. Après vérification, les listes fournies par l'employeur indiquent un peu plus de 21 000 membres.</p> <p>Cinq postes devraient être pourvus.</p> <p>M. Courty invite Erica Canale et Laurence Beaupré, de Deloitte, à discuter de la planification budgétaire.</p> <p>J. Ouellette décrit le mandat de travail essentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Préparation du budget;</li><li>- Préparation des documents de travail d'audit;</li><li>- Examen des dossiers de la caisse de retraite du personnel.</li></ul> <p>Le budget devra être finalisé à la mi-juin pour être</p>	



## RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP-CAPE

soumis au CEN lors de sa réunion de juin, pour approbation.

On convient d'utiliser 20 000 membres pour l'établissement du budget.

La dotation interne à l'ACEP fait l'objet d'un examen aux fins de l'établissement du budget. Les discussions au niveau de la direction indiquent que nous manquons de personnel. Voici quelques-unes des questions liées à la dotation qui nécessitent une attention :

- Au moins un, et peut-être trois ART supplémentaires.
- Un poste à temps partiel dans le secteur des ressources humaines (RH).
- Aide administrative; il faut stabiliser cette équipe.
- Contrat avec InSite – nous devons donner un préavis de trois mois avant de passer à un nouveau système. Nous avons environ six mois de travail de saisie de données à effectuer. On propose d'embaucher deux commis à la saisie de données pour une période de trois mois. La dotation en personnel est également nécessaire pour le travail de rapprochement des cotisations.
- Agent(e) de formation à temps plein.
- Spécialiste principal(e) des communications.
- Traducteur(trice)/correcteur(trice) d'épreuves à temps partiel (Claude Poirier préparera un rapport à l'intention du CEN).
- ART subalterne.
- Conseiller(ère) juridique subalterne (contrat de six mois).
- Directeur(trice) des finances.

A. Trau, avons-nous établi les coûts relatifs à ces postes? Pas encore.

A. Trau, avons-nous examiné l'organigramme avec tous ces nouveaux postes?



## RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP-CAPE

<p>G. Phillips, Jean veille à ce que le sous-comité des RH soit constitué afin que les questions de dotation puissent être examinées.</p> <p>Les membres du Comité des finances recommandent que cette question soit soumise directement au CEN lors de sa prochaine réunion, le 28 mai 2021.</p> <p>Pour = 6 Contre = 0 Abstention = 0 <b>Adopté.</b></p> <p>A. Trau, avons-nous effectué un suivi auprès de Cumberland relativement à la demande concernant l'accroissement de la portion en actions? Quelle est la bonne manière de budgétiser les revenus d'investissements?</p> <p>G. Phillips confirme que la portion en actions du portefeuille de l'ACEP a été accrue.</p> <p>G. Phillips, Erica et Laurence doivent être au courant des fonds de défense et pour dépenses imprévues aux fins de l'établissement du budget.</p> <p>A. Trau affirme que nous devons prendre une décision avec Deloitte pour ce qui est de modifier l'exercice financier et d'avancer le budget d'un an afin de ne pas voter sur un budget qui daterait déjà de six mois.</p> <p>A. Trau suggère que nous proposons un cycle budgétaire de deux ans.</p> <p>H. Delnick indique que Deloitte a son mandat. Nous devons finaliser un budget d'un an d'ici le 15 juin pour le nouvel exercice financier, sans modifier l'exercice.</p>	
<p><b>7. Tour de table</b> Aucun sujet ni aucune préoccupation ne sont présentés.</p>	



## RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP-CAPE

---

**8. Confirmation de la prochaine réunion et levée de la séance**

La séance est levée à 15 h 22.

Il est proposé par C. Lonmo et appuyé par G. Phillips d'adopter la proposition.

S. Pantalone assurera la coordination avec H. Delnick pour envoyer un sondage Doodle au Comité des finances au sujet de la prochaine réunion, qui aura lieu en juin 2021.